



PAQUET MOBILITE 1



Rétrofit Tachygraphes VDO



Equipez-vous Maintenant !

RETROFIT OBLIGATOIRE DANS LE TRANSPORT ROUTIER : QUEL TACHYGRAPHE ET À PARTIR DE QUAND ?

1. **Au plus tard le 31 décembre 2024**, tous les véhicules opérant à l'international devront avoir réalisé un rétrofit de leur tachygraphe analogique ou numérique de 1^{ère} génération (DTCO 1.x-3.x) vers un tachygraphe intelligent de 2^{ème} génération (DTCO 4.1).
2. **Au plus tard le 20 août 2025**, tous les véhicules opérant à l'international devront avoir réalisé un rétrofit de leur tachygraphe intelligent de 1^{ère} génération (DTCO 4.0) vers un tachygraphe intelligent de 2^{ème} génération (DTCO 4.1).
3. **A partir du 1^{er} juillet 2026**, tous les véhicules de plus de 2,5 tonnes* dans le transport international de marchandises (pour de courtes ou longues distances) doivent être équipés d'un tachygraphe intelligent avancé comme le DTCO 4.1.

Dans quelle mesure serez-vous impacté ?

- Lors de chaque passage aux frontières vous serez potentiellement en infraction avec la législation,
- Nous vous encourageons dès maintenant à prendre contact avec nous, afin de planifier le rétrofit de vos tachygraphes.
- Les échéances arrivent à grands pas, attention aux risques de rupture de stock, et au délai des rendez-vous qui s'allonge.

Soyez prêt à temps, n'attendez plus contactez-nous